



des véhicules « propres » pour la voirie lausannoise

La modernisation du dispositif de nettoyage et de déneigement du domaine public a permis à la direction des travaux de se doter de véhicules à hautes performances environnementales. Equipés de filtres à particules, 49 nouveaux véhicules équipent aujourd'hui la voirie lausannoise. Dotés d'un label portant la mention «une logique écologique», ils soulignent les efforts de la Ville en la matière. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 lausannois.

Décidée en 2006 par le Conseil communal (préavis 2005-76), la modernisation du dispositif lausannois de nettoyage et de déneigement du domaine public s'inscrit dans le cadre du programme de développement durable Agenda 21. Une combinaison d'actions telles que la refonte complète des procédés de nettoyage, l'acquisition de véhicules modernes ou l'installation de poubelles plus grandes permet d'améliorer la qualité de vie des Lausannois.

L'acquisition d'un nouveau parc de véhicules et de machines dote aujourd'hui le service des routes et de la mobilité d'un matériel moderne et efficace. Ainsi, 49 nouveaux véhicules « propres » équipent dorénavant la voirie lausannoise. Il s'agit notamment de véhicules pour le balayage et le lavage des chaussées et des trottoirs, de camionnettes pour la récolte des déchets dans les corbeilles de rues ou encore de petits engins d'entretien. Certains véhicules peuvent également être équipés pour le service hivernal. Le dispositif est complété par 14 aspirateurs de rues électriques.

La mise en service des véhicules, qui a débutée en juin 2007, est l'aboutissement d'une vaste opération d'achat. Les derniers véhicules ont été livrés en juillet 2008. Le choix des modèles a été guidé par leurs qualités pratiques et techniques et une attention particulière a été apportée aux facteurs écologiques. Les performances environnementales ont ainsi fait partie intégrante des critères d'adjudication dans les appels d'offres, notamment en ce qui concerne les particules fines.

Les nouveaux véhicules correspondent aux normes Euro en vigueur, Euro IV pour les poids lourds et Euro mot III/A pour les machines de travail. Ils sont munis d'un filtre à particules fines, y compris ceux dont les normes n'exigeaient pas un tel équipement, permettant de réduire sensiblement les émissions des moteurs diesel. Les systèmes hydrauliques et de transmission sont de plus alimentés par une huile biodégradable qui pourrait se résorber en cas d'accident. Une gestion électronique des moteurs permet en outre d'adapter leur puissance à l'effort demandé et donc de réduire la consommation de carburant.

Pour souligner cet effort écologique de la Ville, les véhicules du service des routes et de la mobilité, respectueux de l'environnement, sont munis d'un label portant la mention "une logique écologique". Dans une pastille verte, un texte signale que le véhicule est équipé d'un filtre à particules. Les véhicules sont en outre marqués par une animation graphique représentée par une fourmi. Cet insecte symbolise de manière conviviale les activités multiples et laborieuses de ce service pour la collectivité.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Des photos des premiers véhicules munis du label "une logique écologique" sont à disposition sur www.lausanne.ch

Lausanne, le 26 septembre 2008



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch